



# JOURNAL OFFICIEL

## District Seine & Marne

### SOMMAIRE

- PV du Comité Directeur des 10.07.2025 & 11.09.2025
- Extrait PV du Comité Directeur du 05.09.2025
- Relevé de décision du Comité Directeur du 28.08.2025
- Info PV Commission d'Appel Disciplinaire du 08.09.2025
- PV Commission restreinte du Statut de l'Arbitrage du 11.09.2025
- Calendrier des formations techniques 2025/2026

### BRASSAGES

Retrouvez dans ce numéro les plateaux prévus les

- ♦ samedi 20 septembre 2025
- ♦ samedi 27 septembre 2025



### DERNIER RELEVÉ COMPTA

Le relevé N°54 au 30.06.2025 est disponible

Il est téléchargeable sur FOOTCLUBS.

Date d'échéance de paiement :  
**le vendredi 19 septembre 2025**  
avant application des sanctions

Ce relevé peut être réglé au District par chèque envoyé à MONTRY, par virement (mettre N° du club en libellé

**OBLIGATOIREMENT**) ou par prélèvement avec votre accord

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En raison de la « soirée des champions » les sites du District seront exceptionnellement fermés **CE JOUR** à partir de 16H00

### RENTREES DU FOOT

Retrouvez dans ce numéro les plateaux pour les Rentrées du Foot

U10 / U11

le samedi 13 septembre 2025

U8 / U9

le samedi 20 septembre 2025

### RÉUNION DE RENTRÉE RESPONSABLES TECHNIQUES DES CLUBS

La réunion de rentrée des responsables techniques des clubs aura lieu le

Samedi 13 septembre 2025

10h00

District de Montry

### LES OBSERVATEURS FONT LEUR RENTREE

Samedi 13 septembre 2025

9H00

District de Montry

### FOOT ANIMATION

Retrouvez en page intérieure les dates de la tournée 2025 des réunions de secteur

### TROPHÉE DES CHAMPIONS EKINSPORT

Le Trophée des Champions EKINSPORT du District se tiendra le **mardi 16 septembre 2025**

♀ MONTEREAU

Programme de la soirée

**SENIORS FEMININES**

♀ UMS Pontault-Combault - Sénart Moissy

⌚ Coup d'envoi à 19h00

**SENIORS MASCULINS**

♀ Montereau - Lognes

⌚ Coup d'envoi à 21h00

# Agenda du District

MONTRY

**COMMISSION**

**Lundi 15 septembre 2025**

Statut de l'Arbitrage

-  
**18H30**

# SOIREE DES CHAMPIONS 2024/2025

Le District de Seine-et-Marne de Football a le plaisir de convier l'ensemble des clubs à la Soirée des Champions 2024/2025, qui se tiendra le :

📅 **Vendredi 12 septembre 2025**

🕒 **À 19h00 précises**

📍 **Salle de l'Entre Deux Parcs – LÉSIGNY**

À cette occasion, seront mis à l'honneur :

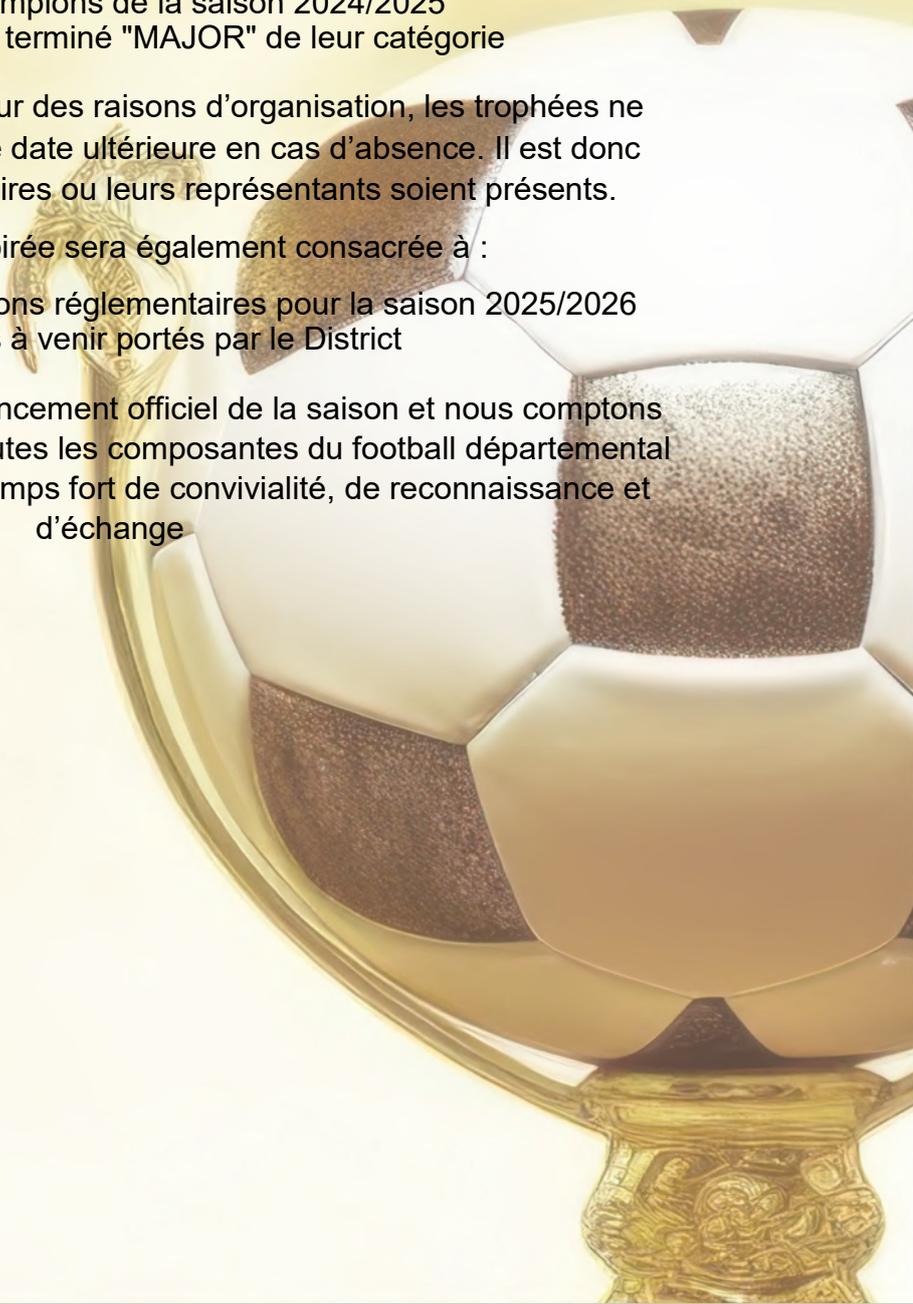
- ◆ Les clubs champions de la saison 2024/2025
- ◆ Les arbitres ayant terminé "MAJOR" de leur catégorie

Nous vous informons que, pour des raisons d'organisation, les trophées ne pourront pas être remis à une date ultérieure en cas d'absence. Il est donc essentiel que les récipiendaires ou leurs représentants soient présents.

Une partie de la soirée sera également consacrée à :

- ◆ La présentation des évolutions réglementaires pour la saison 2025/2026
- ◆ Les projets à venir portés par le District

Cette rencontre marquera le lancement officiel de la saison et nous comptons vivement sur la présence de toutes les composantes du football départemental pour faire de ce moment un temps fort de convivialité, de reconnaissance et d'échange





# C'EST LA RENTÉE DES CLUBS

**SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025 à 10H**  
**RENDEZ-VOUS À TOUS**  
**LES RESPONSABLES TECHNIQUES !**



DISTRICT DE SEINE-ET-MARNE - 50 AVENUE  
DU 27 AOÛT 1944, MONTRY





# RÉUNIONS DE SECTEURS

TOURNÉE 2025



SECTEUR 1 : 19/09 À ST MARD – 19H00



SECTEUR 2 : 16/09 À VILLEPARISIS – 19H00



SECTEUR 3 : 18/09 À VAIRES – 19H00



SECTEUR 4 : 25/09 À LA FERTÉ SOUS JOUARRE – 19H00



SECTEUR 5 : 18/09 À LÉSIGNY – 19H30



SECTEUR 6 : 15/09 À MELUN – 18H30



SECTEUR 7 : 23/09 À AVON – 19H00



SECTEUR 8 : 19/09 À MAROLLES-SUR-SEINE – 18H45

**INFORMER - ECOUTER -  
ECHANGER**

# DEVENEZ DÉLÉGUÉ OFFICIEL **DU DISTRICT!**

Il s'assure de la bonne application des règlements.

Il facilite l'organisation et le bon déroulement des rencontres.

Le délégué ne prend jamais les décisions de jeu : c'est le rôle exclusif de l'arbitre.

## PROFIL RECHERCHÉ

- Motivé(e) et bénévole
- Mobile sur tout le département
- Organisé(e) et doté(e) de qualités relationnelles
- À l'aise avec l'informatique
- Connaissance des règles et de l'organisation du football

**INTÉRESSÉ ?  
ENVOI TA CANDIDATURE À  
DIRECTION@SEINEETMARNE.FFF.FR**





# Comité Directeur

## PROCÈS VERBAL du jeudi 10 juillet 2025

**Le Mée sur Seine - 18H30**

**Présidence** : Philippe COLLOT

**Secrétaire** : Monique MACHO

**Présents** : Christiane CAU - Isabelle CHILARD - Dominique DA-ROCHA - Cédric GUILLOSO - Laurent HERPE (en visioconférence) - Franckie MESSAOUD - Jean-Paul PEYRIN - Abdelhak RAJI - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHM - Gérard VIVES.

**Excusés** : Pierre BILLARD - Jean-François DIDIER - Bernard MARMION - Farid RAACH.

**Assistent** : Marie CANOLLE (en visioconférence) - Fabien EL MKELLEB (Président de la CDA) - Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif).

### 1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence pour cette dernière réunion de la saison.

Il souhaite un prompt rétablissement à Jean-François DIDIER, à la suite de son intervention chirurgicale et la rééducation qui va suivre.

Il revient sur le déroulement de cette saison qui a été intense, parfois exigeante et surtout difficile : les phénomènes de violence inacceptables qui se sont produits ont demandé beaucoup d'énergie. Il souligne que personne n'a baissé les bras, c'était important, afin de ne pas donner raison à des fauteurs de trouble. Fort heureusement, il rappelle qu'il y eu aussi de belles réussites sur lesquelles il conviendra de capitaliser pour l'avenir.

### 2. PV Comité Directeur du 26/06/2025

Le PV du 26/06/2025, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

### 3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

#### • **LFA / FFF**

#### **1/ Campagne FFA 2025/2026**

Les dispositifs FFA Équipement et FFA Transport 2025-2026 sont ouverts pour la saison 2025-2026. Les dossiers peuvent être saisis en ligne à partir de Footclubs.

#### Principales nouveautés du dispositif

#### Équipements Clubs et Collectivités

Intégration de critères environnementaux sur certaines natures de projets dans le cadre de la politique RSE de la FFF. Conformité obligatoire à la norme RE 2020 du bâtiment pour la création de club house

et création de vestiaires (rénovation non concernée par cette obligation) avec la nécessité de fournir une étude thermique lors du dépôt du dossier et une attestation de respect de la RE2020 à l'achèvement des travaux.

Installation recommandée d'un dispositif anti-dispersion/confinement des composants du revêtement pour la création et rénovation de terrains synthétiques (à 11 ou à 8).

Éclairage : aide FAFA possible si le projet de mise en conformité/rénovation permet un changement de niveau de classement uniquement. De fait, un projet de rénovation sans changement de niveau de classement n'est plus aidé dans le cadre du FAFA.

Projets de sécurisation : arrêt du subventionnement des pare-ballons pour se concentrer uniquement sur les projets de mise en sécurisation réglementaire d'une installation.

Aide FAFA possible pour le remplacement (uniquement) de buts de football à 11 fixes.

Pour rappel, depuis le début de la saison 2024-2025, arrêt du subventionnement (création et remplacement) de terrains synthétiques chargés en élastomères, compte tenu de la réglementation européenne qui interdira leur mise sur le marché à l'échéance 2031.

### Transport (Clubs)

Il est toujours possible d'acquérir un véhicule neuf ou d'occasion Volkswagen ou tout autre marque dans un concessionnaire agréé ou non agréé. En complément de l'aide attribuée par les territoires dans le cadre de leur enveloppe régionale, une aide supplémentaire de 5 000 € peut être attribuée par la FFF dans le cadre d'une enveloppe nationale pour l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides de 7, 8 ou 9 places.

### Borne de recharge électrique

Le porteur de projet (collectivité ou club) est libre de choisir son maître d'ouvrage. Autrement dit, une aide FAFA est possible quel que soit l'opérateur retenu (notamment lorsque la collectivité est porteur de projet /plus d'obligation de passer par IZIVIA). Maintien à 2 projets financés par Ligue et à l'ouverture du dispositif aux syndicats d'énergie à raison d'un projet par Ligue afin de voir davantage de projets émerger. Maintien d'une enveloppe nationale pour aider ce type de projet.

Les enveloppes régionales Équipement et Transport seront communiquées prochainement et le dispositif FAFA Instances 2025-2026 sera ouvert au cours des prochaines semaines.

En complément, le dispositif FAFA Emploi Clubs est déjà clos pour la saison 2025-2026. Les modalités du dispositif 2026-2027 seront connues à partir du mois de décembre 2025.

## 2/ Clubs Seine et Marnais labellisés pour la période 2025/2028

Le Comité Directeur félicite les clubs, ci-dessous, pour le travail réalisé afin d'obtenir cette distinction.

LONGUEVILLE	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir
AMICALE MONTEREAU AS	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir
NANGIS ES	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir
ST PATHUS OISSERY	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir
ES PAYS BIERES	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir
VARENNES FC	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir
PONTHIERRY US	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir
CESSON VERT SAINT DENIS	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir
AS CHAMPS FOOTBALL	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Espoir
DAMMARIE FC	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Excellence
SC GRETZ TOURNAN	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Excellence

VAUX LE PENIL LA ROCHETTE	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Excellence
US LOGNES	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Excellence
MITRY MORY CG	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Excellence
CLAYE SOUILLY	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Excellence
US VAIRES	Label Jeunes FFF Crédit Agricole	Excellence
US VAIRES	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Argent
AIGLONNES	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Argent
EFPF	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Argent
NANGIS ES	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Argent
FC OZOIR 77	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Argent
ES PAYS BIERES	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Bronze
PONTHIERRY US	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Bronze
LE MEE SPORTS FOOTBALL	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Bronze
AMICALE MONTEREAU AS	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Bronze
SC GRETZ TOURNAN	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Bronze
VAL D'EUROPE FC	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Or
DAMMARTIN CS	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines	Or
ESPERANCE SAVIGNIENNE	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Futsal	Argent
ROISSY FUTSAL	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Futsal	Argent
LE MEE SPORTS FOOTBALL	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Futsal	Bronze
NOISIEL FUTSAL	Label Jeunes FFF Crédit Agricole Futsal	Or

### 3/ Synthèse Ligues 2025/2028

	Label Jeunes			Label Féminines			Label Futsal			
	ELITE	EXC	ESPOIR	OR	ARGENT	BRONZE	OR	ARGENT	BRONZE	
<b>LIGUE DE PARIS IDF</b>	7	21	32	15	17	25	5	2	6	<b>130</b>
<b>LIGUE AURA</b>	9	12	53	7	6	30	1	0	1	<b>119</b>
<b>LIGUE DES HDF</b>	6	11	32	9	24	26	1	2	4	<b>115</b>
<b>LIGUE DES PDL</b>	7	19	43	5	11	22	0	1	0	<b>108</b>
<b>LIGUE D'OCCITANIE</b>	9	14	24	3	15	24	0	0	2	<b>91</b>
<b>LIGUE NLE- AQUITAINE</b>	11	10	21	7	11	25	0	1	2	<b>88</b>
<b>LIGUE BRETAGNE</b>	4	9	35	8	4	20	1	0	5	<b>86</b>
<b>LIGUE DU GRAND EST</b>	6	12	18	6	11	25	0	1	2	<b>81</b>

LIGUE DE NORMANDIE	6	12	21	3	11	25	0	1	0	<b>79</b>
LIGUE MEDITERRANEE	2	10	11	7	16	17	0	0	2	<b>65</b>
LIGUE BFC	1	7	18	2	13	22	1	0	1	<b>65</b>
LIGUE CVL	6	5	21	4	2	11	0	0	0	<b>49</b>
LIGUE DE LA REUNION	0	2	2	2	1	0	0	0	0	<b>7</b>
LIGUE GUADELOUPE	0	0	1	0	0	1	0	0	0	<b>2</b>
LIGUE DE GUYANE	0	0	0	0	0	1	0	0	0	<b>1</b>
LIGUE DE MARTINIQUE	0	0	1	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>
LIGUE DE CORSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
LIGUE DE POLYNESIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>

#### 4/ Synthèse Districts 2025/2028

	Label Jeunes			Label Féminines			Label Futsal			
	Elite	Exc	Espoir	Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Or	
<b>DISTRICT SEINE ET MARNE</b>	0	7	9	2	5	5	1	2	1	<b>32</b>
<b>DISTRICT ESSONNE</b>	0	3	8	2	3	7	1	0	1	<b>25</b>
<b>DISTRICT SEINE SAINT-DENIS</b>	1	5	5	1	1	6	1	0	1	<b>21</b>
<b>DISTRICT DES HAUTS-DE-SEINE</b>	2	1	2	5	1	2	0	0	2	<b>15</b>
<b>DISTRICT YVELINES</b>	2	0	5	1	3	2	0	0	0	<b>13</b>
<b>DISTRICT VAL D'OISE FOOTBALL</b>	1	3	2	1	2	2	0	0	0	<b>11</b>
<b>DISTRICT PARIS</b>	1	2	0	2	1	0	2	0	1	<b>9</b>
<b>DISTRICT VAL DE MARNE</b>	0	0	1	1	1	1	0	0	0	<b>4</b>

#### 5/ Lutte contre les VSS

Les Affiches, ci-dessous, sont à apposer dans tous les clubs sportifs.



## 6/ Calendrier 2025-2026 des opérations promotionnelles du Futsal

- Rentrée du Futsal : les 4 et 5 octobre 2025
- Noël du Futsal : décembre 2025
- Concours Espoirs du Futsal
- Phase club/secteur : septembre à décembre 2025
- Phase départementale : au plus tard les 24 et 25 janvier 2026
- Phase Régionale : au plus tard les 28 et 29 mars 2026
- Finale Nationale : les 26 et 27 avril 2026 au CNF de Clairefontaine

## 7/ Enveloppes régionales du FFA Équipement Clubs et Collectivités et du FFA Transport pour la saison 2025-2026

Les enveloppes régionales, sur la base d'un budget prévisionnel 2025-2026 de 8 500 000 € (7 500 000 € pour le FFA Équipement et 1 000 000 € pour le FFA Transport), seront transmises prochainement aux instances.

## 8/ Carton Vert : Bilan de la saison 2024/2025

Cette saison encore, de très nombreux cartons verts ont été distribués sur de nombreux territoires.

### 4 661 cartons verts distribués à 3 203 joueuses et joueurs dans 45 instances

Record battu au cours de cette saison 2024/2025. Jamais autant d'instances n'avaient été impliquées et jamais autant de cartons n'avaient été distribués. Fin août 2025, les instances qui ont permis la délivrance de ce synonyme de bon comportement sur le terrain recevront une livraison permettant de récompenser l'ensemble des bénéficiaires.

Instance	NOMBRE_CARTONS_VERTS	NOMBRE_BENEFICIAIRES_UNIQUES
ALPES	77	63
ARTOIS	9	9
AUBE	6	6
BRETAGNE	4	4
CHER	45	35
CORREZE	4	4
COTE D'OPALE	105	87
COTES D'ARMOR	1	1
DCF14	52	52
DE COTE D'OR	26	24
DGNE-PERIGORD	577	368
DISTRICT92	67	50
DROME ARDECHE	14	14
DVOF	6	6
ESSONNE	1	1
EURE	336	285
FINISTERE	5	5
GERS	2	2
GIRONDE	19	19
GUADELOUPE	3	3
HAUTE GARONNE	2	2
HAUTE LOIRE	16	16
HAUTE MARNE	297	200
HAUTE SAONE	2	2
HAUTE-VIENNE	77	63

HERAULT	37	33
HTE SAVOIE PAYS GEX	2	1
INDRE	33	27
JURA	30	29
LOIRET	136	104
LOT	536	317
MEDITERRANEE	200	160
MEURTHE ET MOSELLE	51	51
MEUSE	85	66
MORBIHAN	1	1
MOSELLAN	18	18
NORMANDIE	9	9
NOUVELLE- AQUITAINE	94	90
OCCITANIE	78	71
PYRENEES ORIENTALES	5	5
SAONE ET LOIRE	20	18
<b>SEINE ET MARNE</b>	<b>789</b>	<b>380</b>
SOMME	68	29
TARN	540	355
TARN ET GARONNE	176	118
<b>TOTAL</b>	<b>4661</b>	<b>3203</b>

### • LPIFF

Jean-Marie RENAUD, qui représentait le District à cette réunion, expose les principaux points abordés lors de la réunion du CD LPIFF du 05/07/2025 à Morfondé.

**Travaux de Morfondé** : des travaux vont débuter pour une durée de 10 à 11 mois. Ils concernent principalement l'extension des lieux de vie, les espaces de stockage, le parking et l'assainissement afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

**Accès aux Championnats Nationaux** : accession supplémentaire pour la LPIFF pour le CN U17, la Coupe Nationale FEM FUTSAL et la Coupe Nationale U18.

**Arbitrage** : le recrutement d'un nouveau CTRA est acté en la personne de Cédric PELISSIER.

**CNOSF** : 2 procédures initiées par l'ASC CHANTEREINE (FUTSAL) et le FC DAMMARIE (U16) sont en cours.

**Réunion DSI FFF / LPIFF des 17 et 18/06/2025** : des Groupes de Travail seront constitués afin de construire de nouveaux outils métiers (Compétitions et Désignation des Arbitres). Un appel à candidature sera lancé pour y participer, à raison de 1 représentant LPIFF + 1 représentant District (pour chaque GT).

**Classement Arbitres FUTSAL 2024/2025** : celui-ci est erroné (problème d'observation), la décision du 23/06 est donc annulée. Une demande d'honorariat pour Sylvain BOISSEAU a été validée.

**Planning CD LPIFF 2025/2026** : la 1<sup>ère</sup> réunion sera le 01/09/2025.

**Groupes 2025 / 2026** : validation du CD. Comme chaque saison, la répartition s'effectue de façon homogène en tenant compte des équipes montantes et descendantes. A noter la fin du schéma actuel pour la Catégorie U17 en raison de la décentralisation de la Division R3 vers une Division D1\* dans chaque district. Une réflexion s'engage sur la répartition des groupes par zone géographique, ce qui ne semble plus être un souhait des clubs (afin de ne plus jouer contre les mêmes équipes départementales). Puis, la constitution des groupes pourrait se faire d'une autre façon à l'avenir.

\*18 équipes Seine et Marnaise actuellement en R3.

#### 4. La Vie du District

---

##### • **Agenda – Planning des activités**

**28/08/2025** : réunion du Bureau 77 de reprise.

**01/09/2025** : réunion du CD LPIFF.

**04/09/2025** : Inauguration locaux du Mée sur Seine.

**05/09/2025** : réunion CD 77 à Montry.

**12/09/2025** : soirée des champion(ne)s et réunion d'information des clubs à Lésigny.

Philippe COLLOT présente au Comité Directeur le **planning des activités 2025/2026**, que ce dernier approuve. Par ailleurs, l'invitation des clubs à l'inauguration du nouveau Siège Social du Mée Sur Seine du 04/09/2025 sera transmise dans les prochains jours, avec une relance planifiée après le 15/08/2025.

##### • **Gestion Sociale**

Ludovic VANTYGHM présente au Comité Directeur les points, ci-après.

- Point de situation des candidatures pour l'alternance « communication » 2025/2026.
- Validation des formations de Jean Marc ELIASY et Tony DOS SANTOS.
- Annonce de la fin du CDD de Nabih EL FAKHRY au 30 juin 2025.
- Examen de la situation de Jean Marc ELIASY à la suite de sa formation FUTSAL.
- Validation d'une augmentation équivalente à l'évolution du coût de la vie pour l'ensemble du personnel.
- Recrutement du CTA : le régime de travail sera au forfait jour.

Il remercie Marie CANOLLE pour son investissement sans faille auprès du District depuis toutes ces années.

Le Comité Directeur valide le principe d'une gratification exceptionnelle attribuées aux salariés, si la situation comptable 2024/2025 le permet.

##### • **Actions en cours de préparation**

##### Projet de structuration du recrutement - formation - validation des délégués officiels

Le Comité Directeur examine le dispositif proposé, à sa demande, par la Commission des Délégués pour la Saison 2025/2026. Après échange entre les participants, celui-ci est approuvé.

##### Projet de mise en place d'un Challenge Fair-Play

Compte-tenu des possibilités techniques pour réaliser un pilotage efficace du dispositif, Philippe COLLOT présente au Comité Directeur les ajustements nécessaires du mécanisme. Après analyse de la situation et échange entre tous les participants, décision est prise pour la 1<sup>ère</sup> saison de prévoir un dispositif basé uniquement sur la valorisation des meilleures équipes.

##### • **Affaires financières**

## Accompagnement des clubs

Philippe COLLOT propose au Comité Directeur de procéder au remboursement aux clubs de la part « district » des engagements « Foot Animation » et des licences « dirigeant(e)s » de la Saison 2024/2025, ce que ce dernier approuve.

Par ailleurs, il informe le Comité Directeur qu'il conviendra de déterminer les orientations 2025/2026 liées à l'accompagnement des clubs lors de la 1<sup>ère</sup> réunion du CD après l'été.

## Barèmes financiers 2025/2026 (Annexe 2 - RSG District)

En préambule, Philippe COLLOT rappelle que les évolutions annuelles des barèmes financiers sont liées aux **dysfonctionnements récurrents** constatés lors de la saison précédente et/ou à un alignement avec les modifications décidées au niveau régional. Elles n'ont pas pour objectif de pénaliser démesurément les clubs, mais bien de les **sensibiliser pour un meilleur fonctionnement**.

Le Comité Directeur approuve les modifications dans les domaines, ci-dessous (à consulter sur le site du District).

- **Dispositions générales**
- **Dispositions du Foot Animation**

## Subventions

Le Comité Directeur prend connaissance de l'attribution de la subvention FDVA2 pour 2025 et regrette la baisse de 9000 € constatée par rapport à 2024. En revanche, il note le versement d'une subvention AAP Parasport de 1000 € et remercie le Conseil Général de Seine et Marne pour cette attribution.

**Enveloppes régionales FAFA 2025/2026** = 748 900 € pour la partie équipement et 102 200 € pour la partie transport.

**ANS 2025** : le Comité Directeur prend connaissance du montant de l'ANS 2025 (32 000 €) et regrette, là aussi, une nouvelle baisse par rapport à 2024.

## Services Civiques

Conformément aux modalités du dispositif dont les clubs ont eu connaissance lors du lancement de la campagne au mois de juillet 2024, puis lors de la validation du recrutement du ou des volontaires, le Comité Directeur entérine la liste des pénalités financières proposées par le service administratif pour un montant de 15 650 €. **79 volontaires sur 120 n'ont pas respecté au moins 1 consigne.**

## Devis

**EPIC GRAPHIQUE** : le Comité Directeur valide le devis pour la confection des panneaux de sensibilisation aux bonnes attitudes au bénéfice des clubs pour un montant de 8956,80 €.

- **Affaires sportives**

## Évolutions réglementaires liées à la Pratique Foot Animation 2025/2026

Après examen des modifications réglementaires proposées par le Département Technique, la Commission FA et la Commission Féminines concernant les criteriums et challenges, le Comité Directeur entérine une partie des évolutions présentées pour la Saison 2025/2026.

**Les documents modifiés seront mis en ligne sur le site officiel du district.**

## Calendriers Généraux 2025/2026

Le Directeur Administratif informe le Comité Directeur de la correction d'une date sur le Calendrier FA 2025/2026 : il y a 24/09, il faut lire 27/09 sur la semaine 38.

Par suite des échanges lors de la réunion du 26/06/2025, il présente la dernière version du Calendrier Féminins 2025/2026 (hors Foot à 11). Après échange entre les participants, le Comité Directeur approuve ce dernier.

### Classements 2024/2025 et composition des Groupes 2025/2026

Le Comité,

Après avoir pris connaissance des classements des Championnats Départementaux de la saison 2024/2025, **lesquels classements ont été arrêtés sous réserve des procédures en cours**, des descentes du Championnat Régional 3 vers D1 des équipes Seine et Marnaise à l'issue de ladite saison et des propositions de composition des groupes 2024/2025 des Championnats Départementaux, qui tiennent compte :

- du positionnement géographique des équipes comme ligne directrice (sauf les D1 de chaque catégorie),
- des désidératas des clubs présentés dans les délais,
- des incidents disciplinaires de la saison écoulée et de la demande des autorités territoriales à la suite de faits de violence, dont le football n'est pas responsable mais qui ont une répercussion sur sa pratique, qui entraînent l'impossibilité à deux clubs de se rencontrer, le district s'efforçant dans ces derniers cas et dans la limite des possibilités, de ne pas sortir le même club de son périmètre géographique, 2 saisons de suite,
- d'une répartition équilibrée des montants et descendants au sein d'une même division,

Vu les dispositions de l'Article 14 du Règlement Sportif Général du District,

Vu les dispositions de l'Annexe 5 du Règlement Sportif Général (structure des championnats),

**Entérine**, sous réserve des procédures en cours, les classements des Championnats Départementaux de la saison

2024/2025 et **adopte**, sous réserve des éventuelles procédures en cours\*, la composition des groupes 2025/2026 des Championnats Départementaux suivants :

- . Seniors (sauf la dernière division),
- . U18 (sauf la dernière division),
- . U16 (sauf la dernière division),
- . U15 (sauf la dernière division),
- . U14 (sauf la dernière division),
- . Anciens (sauf la dernière division),
- . Seniors du Dimanche Matin (sauf la dernière division),
- . Futsal Senior Masculin (sauf la dernière division),

**Rappelle** à toutes fins utiles aux clubs participant aux Championnats Départementaux Seniors qu'ils sont soumis à des obligations en termes d'engagement d'équipes et les invite à prendre connaissance desdites obligations et de la sanction afférente en cas de non-respect de celles-ci (cf. articles 11.1 du Règlement Sportif Général du District).

\* sont identifiées en jaune dans les tableaux diffusés sur le site internet du District, les situations relatives à des procédures en cours connues à la date d'établissement de la composition des groupes ou à des procédures

Susceptibles d'être initiées par suite de décisions qui ne sont pas encore devenues définitives. D'autres procédures pouvant encore être engagées, l'absence de mention quant à une procédure ne saurait permettre de figer la position du club dans telle ou telle division.

**La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la LPIFF dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77.**

## • **Affaires Administratives**

### Commissions / Fonctions

**Jérôme SOLENTINI** : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Technique. [Demande transmise au Président de la Commission pour avis.](#)

**Mokola DOUCOURE** : fait acte de candidature pour intégrer la CDA. [Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.](#)

**Florian SEROUART** : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Féminines. [Demande transmise à la Présidente de la Commission pour avis.](#)

**Mickaël MAETZ** : demande à intégrer la CDTIS. [Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature en tant que stagiaire.](#)

**Djibril YATERA** : fait acte de candidature pour devenir délégué officiel. [Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature en tant que stagiaire.](#)

### Nomination des Commissions / Fonctions pour la Saison 2025/2026

En préambule, Philippe COLLOT rappelle que les commissions disciplinaires ont été nommées pour toute la durée de la mandature (4 ans). Après examen de la situation 2024/2025 et du retour des présidents des commissions, le Comité Directeur procède à la **nomination des commissions et des délégués pour la Saison 2025/2026, à l'exception des cas spécifiques, ci-après, qui ne font plus partie des effectifs.**

- Commissions des Délégués : Grégory TROTIN (départ en province) et Robert JOYEZ (situation post suspension).
- Commission de Discipline : Grégory TROTIN (départ en province) et Jérôme COUDOIN (situation de suspension).
- CDPME : Gérard VIVES (souhait personnel) - Robert JOYEZ (manque de disponibilité) - Daniel LOUIS (manque de disponibilité).
- Commission Statut et Règlements : Christophe ESTEVE (manque de disponibilité).
- CDA : Andréas MONGEOT (fin de contrat SC) - Thomas VENANT-CABASSET (devient CTA).
- Commission Féminines : Julien REVUZ (souhait de la commission).
- Commission TIS : Émile VAN HEESVELDE (raison de santé).

Par ailleurs, les commissaires stagiaires au cours de la Saison 2024/2025 deviennent titulaires à partir de la Saison 2025/2026.

Instructeur Commission de Discipline : Nabih EL FAKRY (fin de contrat) est remplacé par Raphaël URAS.

### Modifications réglementaires 2025/2026 (RSG District)

Le Directeur Administratif rappelle que l'évolution des textes réglementaires est liée à l'intégration des modifications des textes fédéraux, des textes régionaux et de la volonté du Comité Directeur de faire évoluer les propres textes du District, compte-tenu des situations spécifiques rencontrées au cours de la saison écoulée.

Dans ce contexte, Christiane CAU présente au Comité Directeur les évolutions projetées pour la Saison 2025/2026, que ce dernier approuve.

**Les documents modifiés seront mis en ligne très prochainement sur le site officiel du district.**

### Vie des Clubs

#### **Affiliations**

Elite FUTSAL Émerainville.  
Villeneuve sur Bellot FUTSAL.

## **Inactivité partielle**

POMMEUSE.

### **5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur**

---

#### **Externe**

**23/06/2025** : ouverture d'un DEUST parcours Football Staps UPEC.

**25/06/2025** : Conseil Général 77.

**26/06/2025** : subvention AAP Parasport.

**26/06/2025** : UNAF.

**26/06/2025** : EEPU Livry sur Seine. Demande d'intervention pour une journée de sensibilisation au handicap 13/04/2026.

**02/07/2025** : SDJES. Service Civique.

**03/07/2025** : FDVA2.

**04/07/2025** : SDJES 77.

**08/07/2025** : SDJES. Validation de l'agrément du District 77 pour 2025/2026.

**09/07/2025** : Conseil Départemental. Athlètes Pôle Espoir.

#### **LPIFF**

**09/07/2025** : pratique FUTNET.

#### **FFF/LFA**

**26/06/2025** : nouvelle obligation d'affichage. Lutte contre les violences.

**01/07/2025** : nouveautés et information sur le nouveau logiciel FAL.

**01/07/2025** : liste des commissions LFA 2025-2028.

**01/07/2025** : journées régionales 24 et 25/11/2025.

**07/07/2025** : statistiques dossiers disciplinaires.

**07/07/2025** : ANS 2025.

**08/07/2025** : enveloppes régionales FAFA.

#### **Clubs**

**30/06/2025** : AS LE PIN VILLEVAUDE. Saison 2025/2026.

**03/07/2025** : US ROISSY. Critérium régional U12.

**06/07/2025** : EFPF. Invitation Aiglonnes Cup.

**09/07/2025** : FC DONNEMARIE-DONTILLY. Demande de RDV.

### **6. Comptabilité**

---

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

#### **Rapprochement bancaire**

Le traitement de la comptabilité est à jour et le rapprochement bancaire effectué.

#### **Pilotage Budget**

Une estimation de la situation des charges et produits est présentée.

#### **Relevé au 30 juin 2025**

L'envoi du Relevé 54 aura lieu dans la semaine avec limite de paiement fixée au 01/09/2025. A cette date, une relance sera faite avec une date butoir de règlement fixée au 19/09/2025.

#### **Clôture des comptes**

Les documents nécessaires à la clôture des comptes vont être transmis au cabinet comptable, leur représentante sera présente dans nos locaux le 22 août pour finaliser ceux-ci pour le 08/09/2025.

## 7. Technique

---

Marie CANOLLE présente le Calendrier Technique 2025/2026 ; Celui-ci inclut, les éléments ci-dessous :

- Calendrier global
- Formations
- PPF

Elle remercie tous les clubs ayant accueilli les actions techniques durant la saison écoulée.

## 8. Arbitrage

---

Fabien EL MKELLEB informe le Comité Directeur les points, ci-après.

Demande UNAF

Observation des arbitres mineurs

Planning CDA 2025/2026

Indemnisation des ½ F Coupes Départementales

## 9. Questions diverses / Tour de table

---

### **Gilles TANNIER**

Soulève une difficulté de communication entre les commissions concernant le retour des décisions prises pouvant entraîner un dysfonctionnement. [Le Directeur Administratif mettra en place une procédure afin de corriger le problème.](#)

### **Ludovic VANTYGHM**

Remercie l'ensemble des salariés pour leur implication tout au long de la saison.

Informe avoir assisté à la réunion du CDOS le 09/07 dernier et informe le comité des points évoqués.

### **Jean-Marie RENAUD**

Informe de la suite donnée à la demande d'éclairage extérieur sur le site du Mée sur Seine.

### **Philippe COLLOT**

Remercie les membres pour l'ensemble du travail réalisé au cours de la saison et souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous.

Fin de la réunion : 23h00.

### Prochaines réunions

**Bureau Directeur** : 28/08/2025 en visioconférence.

**Comité Directeur** : 05/09/2025 à Montry.

**Président de Séance** : Philippe COLLOT.

**Secrétaire de Séance** : Monique MACHO.



# Comité Directeur

## **PROCÈS VERBAL du jeudi 11 septembre 2025**

*Réunion organisée par voie électronique (Article 13.7 des Statuts du District)*

Le Comité Directeur valide les dispositions, ci-dessous.

### **1/ Composition des groupes pour la Saison 2025/2026**

Validation des groupes de dernières divisions.

SENIORS D2 Groupe A : demande de changement de groupe de TRILPORT. Une demande a été faite au club possédant la même alternance dans le groupe B, suite au refus de ce dernier, le Comité ne peut accéder à cette demande.

SENIORS FUTSAL D1 : demande de changement d'alternance de Joliot Groom's (l'alternance demandée n'a pas été respectée).

Une demande a été faite au club possédant la bonne alternance dans le groupe, suite au refus de ce dernier, le Comité ne peut accéder à cette demande. Un autre club, Meaux Futsal, a été sollicité avec une alternance respectant 7 fois sur 9 la demande de Joliot et a accepté la modification d'alternance, le Comité valide l'inversion des 2 équipes.

### **2/ Ententes**

#### **FERRIERES/CROISSY**

Club support : FERRIERES

Catégorie en entente : 45 ANS

#### **FERRIERES/CROISSY**

Club support : FERRIERES

Catégorie en entente : 55 ANS 40

### **3/ Validation des règlements**

Annexe 5 du RSG

Annexe 6 du RSG

Règlement des Championnats

Règlement des Coupes

### **3/ Vie des clubs**

Demande d'Inactivité Partielle :

ST MARD : Seniors F – U18 F – U15 F

**Avis Favorable**



# Comité Directeur

## **EXTRAIT PROCÈS VERBAL du vendredi 5 septembre 2025**

Le Comité Directeur valide les dispositions, ci-dessous :

### **1/ Composition des groupes pour la Saison 2025/2026**

Validation des groupes de dernières divisions.

SENIORS D3 Groupe D : demande de changement de groupe de JOUY YVRON. Une demande a été faite au club de VAUX LA ROCHETTE possédant la même alternance dans le groupe F, qui a accepté la demande, le Comité valide l'inversion des 2 équipes.

U14 D2 Groupe B : demande de changement de groupe de LIEUSAIN. Une demande a été faite au club possédant la même alternance dans le groupe C, suite au refus de ce dernier, le Comité ne peut accéder à cette demande.

VETERANS D3 Groupe B : demande de changement de groupe de CHELLES. Le club possédant la même alternance dans le groupe A a refusé cette demande, le Comité ne peut accéder à cette demande.

VETERANS D3 Groupe C : retrait de l'équipe de Longueville. Conformément à l'article 14.8 du R.S.G. (vacance dans un groupe), le club de NUSO accède à cette poule.

### **2/ Ententes**

Rappel de l'Article 11.5 - ENTENTES du Règlement Sportif Général du District :

« En cas de non-renouvellement de l'entente, le club support conservera la place acquise à l'issue de la saison sportive. »

### **SENIORS :**

#### **OTHIS / DAMMARTIN / ST PATHUS**

Club support : OTHIS

Catégorie en entente : SENIORS D2

#### **PRESLES / VAL YERRES**

Club support : PRESLES

Catégorie en entente : SENIORS D3

#### **ST PATHUS / DAMMARTIN / OTHIS**

Club support : ST PATHUS

Catégorie en entente : SENIORS D3

**DAMMARTIN / OTHIS / ST PATHUS**

Club support : DAMMARTIN

Catégorie en entente : SENIORS D4

**SENIORS FEMININES:****ST PATHUS / DAMMARTIN**

Club support : ST PATHUS

Catégorie en entente : SENIORS D1 FEM.

**VETERANS :****DAMMARTIN / ST PATHUS**

Club support : DAMMARTIN

Catégorie en entente : VETERANS D2

**DAMMARTIN / ST PATHUS**

Club support : DAMMARTIN

Catégorie en entente : VETERANS D3

**ALLIANCE 77 / REAU**

Club support : ALLIANCE 77

Catégorie en entente : VETERANS D3

**ALLIANCE 77 / REAU**

Club support : ALLIANCE 77

Catégorie en entente : VETERANS D4

**CHANGIS / CONGISSOIS**

Club support : CHANGIS

Catégorie en entente : VETERANS D3

**CHATELET / CHAPELLE RAB. / LES ECRENNES**

Club support : CHATELET

Catégorie en entente : VETERANS D4

**+45 ANS :****FERTOISE / CHANGIS**

Club support : FERTOISE

**BUSSY / MAGNY**

Club support : BUSSY

**CAMPELIENNE / CRISENOY / ARC EN CIEL**

Club support : CAMPELIENNE

**PRESLES / CHEVRY**

Club support : PRESLES

**REAU / ALLIANCE 77**

Club support : REAU

**55 ANS :****ISLES LES VILLENNOY / VILLENNOY**

Club support : ISLES LES VILLENNOY

**FERTOISE / CHANGIS**

Club support : FERTOISE

**CAMPELIENNE / CRISENOY / ARC EN CIEL**

Club support : CAMPELIENNE

**PRESLES / CHEVRY**

Club support : PRESLES

**U18 :**

**OTHIS / DAMMARTIN / ST PATHUS**

Club support : OTHIS

Catégorie en entente : U18 D2

**PLAINE FRANCE / CLAYE SOUILLY**

Club support : PLAINE FRANCE

Catégorie en entente : U18 D3

**DAMMARTIN / ST PATHUS / OTHIS**

Club support : DAMMARTIN

Catégorie en entente : U18 D3

**U16 :**

**OTHIS / DAMMARTIN / ST PATHUS**

Club support : OTHIS

Catégorie en entente : U16 D2

**VAL YERRES / FONTENAY**

Club support : VAL YERRES

Catégorie en entente : U16 D3

**ST PATHUS / OTHIS / DAMMARTIN**

Club support : ST PATHUS

Catégorie en entente : U16 D3 22

**DAMMARTIN / ST PATHUS / OTHIS**

Club support : DAMMARTIN

Catégorie en entente : U16 D3 23

**PRESLES / CHEVRY**

Club support : PRESLES

Catégorie en entente : U16 D3

**BOISSISE / PAYS BIERES**

Club support : BOISSISE

Catégorie en entente : U16 D3

**PLAINE FRANCE / CLAYE SOUILLY**

Club support : PLAINE FRANCE

Catégorie en entente : U16 D3

**U15 :**

**DAMMARTIN / ST PATHUS / OTHIS**

Club support : DAMMARTIN  
Catégorie en entente : U15 D2

### **U14 :**

#### **ST PATHUS / OTHIS / DAMMARTIN**

Club support : ST PATHUS  
Catégorie en entente : U14 D2

#### **PAYS BIERES / BOISSISE**

Club support : PAYS BIERES  
Catégorie en entente : U14 D2

#### **VAL YERRES / FONTENAY**

Club support : VAL YERRES  
Catégorie en entente : U14 D3

#### **DAMMARTIN / ST PATHUS / OTHIS**

Club support : DAMMARTIN  
Catégorie en entente : U14 D3

#### **OTHIS / DAMMARTIN / ST PATHUS**

Club support : OTHIS  
Catégorie en entente : U14 D4 23

#### **DAMMARTIN / ST PATHUS / OTHIS**

Club support : DAMMARTIN  
Catégorie en entente : U14 D4 24

#### **BOISSISE / PAYS BIERES**

Club support : BOISSISE  
Catégorie en entente : U14 D4

#### **PRESLES / CHEVRY**

Club support : PRESLES  
Catégorie en entente : U14 D4

#### **PLAINE FRANCE / CLAYE SOUILLY**

Club support : PLAINE FRANCE  
Catégorie en entente : U14 D4

### **2/ Validation des règlements**

Fair Play  
Pause Apaisement  
Critérium U9F  
Critérium U9  
Challenge Passion U13F  
Critérium U13 à 11  
Règlement Intérieur CDA

### **3/ Vie des clubs**

Demande d'Inactivité Totale :  
Chantereine : Avis défavorable  
*Un courriel sera envoyé prochainement au club*

Demande d'Inactivité Partielle :  
AFPO Seniors F : Avis Favorable

#### **4/ Demande clubs**

Melun : Demande d'application de l'article 7.5.3 pour son équipe Seniors Féminines à 11 :

Considérant que le club demandeur disposait déjà la saison dernière d'une équipe féminine seniors engagée en football à 8 ;  
Considérant toutefois que, dans le cadre du développement et de la promotion du football féminin, le passage de la pratique à 8 vers la pratique à 11 constitue une évolution significative et une création effective d'équipe dans une nouvelle catégorie ;

Considérant enfin que l'article 7.5.3 du Règlement Sportif Général du District permet, sur demande du club et décision du Comité Directeur, d'augmenter de deux unités le nombre de licences « Mutation » autorisées pour la première année de création d'une équipe dans une nouvelle catégorie ;

**Le Comité Directeur valide la demande du club et accorde l'augmentation de deux unités du nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match pour l'équipe Seniors Féminines à 11 lors de la saison 2025/2026.**



# Bureau du Comité Directeur

## RELEVÉ DE DECISIONS du jeudi 28 août 2025

### En visioconférence

**Présidence** : Philippe COLLOT

**Présents** : Jean-François DIDIER - Cédric GUILLOSO - Monique MACHO - Jean-Paul PEYRIN - Jean-Marie RENAUD - Ludovic VANTYGHM - Gérard VIVES.

**Assistent** : Nicolas MAKSYMIUK – Fabien EL MKELLEB (Président de la CDA) pour la partie « arbitrage » - Farid RAACH (membre CD) pour la partie « Commission Éthique & Challenge Fair-Play ».

#### **1. Inauguration du Site du Mée sur Seine du 04/09/2025**

Le Bureau fait le point sur le nombre de retours des participants. Une dernière relance sera effectuée dans les prochains jours. Cédric GUILLOSO présente l'organisation retenue pour cette manifestation. Le Bureau en valide le contenu et le remercie pour le travail effectué.

#### **2. Soirée des Champions 2025 /2026 et Réunion de rentrée des clubs du 12/09/2025**

Le Bureau fait le point sur le nombre de retours des participants. La soirée se déroulera en 2 parties : une 1<sup>ère</sup> concernant les informations nécessaires au lancement de la saison (modifications réglementaires, actions mises en place, ...), puis une 2<sup>ème</sup> mettant à l'honneur tous les champion(ne)s et majors arbitres 2024/2025. Il arrête l'ordre du jour et définit les modalités d'organisation de cette soirée.

Par ailleurs, les panneaux et affiches de sensibilisation aux bonnes attitudes seront remis à l'occasion de cette soirée.

#### Projet d'Ordre du Jour

- Ouverture / Présentation de la soirée
- Intervention SDJES – Lutte contre les violences et incivilités
- Plan Départemental de lutte contre les violences et les incivilités
  - *Protocole Préfecture / Procureurs / SDJES 77 / Association des Maires de France / District*
  - *Dispositif CDPME (déclaration match sensible) + délégués officiels en D1 (Jeunes) et SEND2*
  - *Sensibilisation aux bonnes attitudes et au respect des arbitres*
  - *Création d'une Commission d'Éthique et d'un Challenge Fair-Play*
  - *Mise en place de l'exclusion temporaire / Temps mort*
  - *Interdiction de stade*
- Évolutions règlementaires 2025/2026
- Évolution de la Pyramide des Championnats SEN D3
- Accompagnement des Clubs 2025/2026 (Gérard VIVES)
  - *Poursuite du dispositif « Service Civique »*

- .....
- Présentation des actions 2025/2026
- *École des Ambassadrices du Football 77*
- *Commission d'Éthique et Challenge Fair-Play*
- *Carton Vert*
- Technique
- *Calendrier des formations*
- *Nouvelles Pratiques*
- *Pratique FUTSAL*
- Arbitrage
- *Calendriers des formations (Président CDA)*
- *Évolutions des Lois du Jeu + Exclusion Temporaire (CTA)*
- *Contestation des officiels d'Équipe (CTA)*
- *Pause d'apaisement (CTA)*
- Mise à l'honneur des Champion(ne)s 2024/2025 et des Majors Arbitre

### 3. Traitement des actions en cours

#### Opération « Carton Vert » 2025/2026

Compte-tenu de la réussite de cette opération la saison écoulée, le Bureau valide la reconduction de l'opération pour les catégories de U14 à U18 (ajout de la Catégorie U15).

#### Plan d'action FFF visant à renforcer la protection des arbitres

Le Bureau prend connaissance des 2 courriers reçus de la Direction de l'Arbitrage cet été.

1/ Protocoles fédéraux de mise en œuvre des actions, ci-après.

- *Exclusion Temporaire.*
- *Contestation d'un officiel entraînant l'exclusion temporaire du capitaine de l'équipe concernée.*
- *Pause d'apaisement.*

Après échange entre tous les participants et après avoir analysé les objectifs ainsi que les modalités d'application, le Bureau décide de proposer au Comité Directeur la mise en place au sein du District pour la Saison 2025/2026 :

- *Exclusion Temporaire sur les catégories de U14 à U18 (action déjà validée par le CD).*
- *Pause d'apaisement sur toutes les catégories avec le cadrage suivant :*
  - *5' maximum*
  - *1 seule possibilité par match*

Après avis du Président de la CDA, le Bureau souhaite que la mise en œuvre de l'action « *Contestation d'un officiel entraînant l'exclusion temporaire du capitaine* » soit managée par la CDA auprès des arbitres sur une période plus longue, en vue d'une mise en place en 2026/2027.

2/ Le District fera partie des instances retenues pour mener l'expérimentation du port de caméra par les arbitres pour la Saison 2025/2026. Les modalités précises de mise en œuvre du dispositif et la livraison du matériel interviendront au cours du mois de septembre 2025. Le CTA, la CDA et la CDPME seront chargés, en collaboration avec le Directeur Administratif, de proposer au Comité Directeur une procédure de fonctionnement du dispositif.

#### Mise en place de la Commission d'Éthique et du Challenge Fair-Play

Farid RAACH précise qu'un appel à candidatures a été lancé le 22/08. Conformément aux préconisations du groupe de travail, validées par le Comité Directeur, il rappelle la composition théorique de la commission :

- 12 membres
- 2 représentants du CD
- 4 membres issus des clubs
- 1 membre « juridique »
- 3 membres désignés par le District
- 2 membres sans lien direct avec le football

Philippe COLLOT propose que les membres du groupe de travail participant à la mise en place de ce projet soient intégrés à la commission et que le membre « juridique » soit l'Alternant du District qui œuvre dans ce domaine.

Puis, Farid RAACH présente le projet de règlement du Challenge Fair-Play qui sera soumis à la validation du CD le 05/09. Celui-ci tient compte des nouvelles orientations définies lors de la réunion du Comité Directeur du 10/07, à savoir, uniquement la mise en place d'un principe de valorisation la 1<sup>ère</sup> saison sur des catégories couvertes par des arbitres officiels, la définition d'un mécanisme simple permettant un pilotage régulier et l'attribution aux vainqueurs de récompenses motivantes.

Après échange entre tous les participants, le Bureau entérine la version définitive du projet qui sera présentée au CD.

#### 4. Affaires Financières

##### [Relevé clubs n°54 du 01/09/2025 / Projet Bilan Financier 2024/2025](#)

Le Trésorier Général fait un point de situation concernant les clubs débiteurs du Relevé n°54. Les dispositions habituelles concernant les relances seront appliquées. Rappel est fait que les clubs doivent, en cas de nécessité, contacter le service comptable **en amont de la date limite de règlement**.

Dans le cadre de la préparation du Bilan Financier 2024/2025, il informe également le Bureau des impacts liés aux amortissements des bâtiments de MELUN à la suite de la vente des locaux et de la plus-value comptable qui va se dégager.

##### [Location des installations de Montry](#)

Le Bureau valide la demande de location des installations de Montry pour le 17/09 au matin. Une convention d'utilisation sera élaborée et transmise à l'organisme demandeur avant cette date.

#### 5. Affaires Administratives

##### [Vie des clubs](#)

Le Bureau émet un avis favorable aux dossiers suivants :

- Emerainville FUTSAL – demande d'affiliation
- Villeneuve sur Bellot FUTSAL – demande d'affiliation
- AS Le Pin – demande d'inactivité

#### 6. Affaires sportives

##### [Trophée des Champion\(ne\)s 2024/2025 du 16/09/2025](#)

Le Bureau prend acte de la candidature de CS MEAUX pour l'organisation de cette manifestation et le remercie. Compte-tenu de la date et des horaires des rencontres (le soir en semaine) et de l'étendue géographique du département, les clubs concernés seront rapidement contactés avant d'arrêter définitivement le site retenu pour cette manifestation.

## Coupes Départementales 2025/2026

Dans la continuité de la création du Championnat U15, le Bureau proposera au Comité Directeur la mise en place de la Coupe Comité U15 en complément de la Coupe de Seine et Marne U15.

### Article 7.5.3 du RSG District

Le Bureau examine la demande du club du FC MELUN de bénéficier d'un muté supplémentaire dans le cadre de la création d'une nouvelle équipe : SEN Féminines à 11. Un approfondissement réglementaire est en cours, compte-tenu de l'existence d'un Critérium SEN FEM à 8 depuis plusieurs saisons.

### Coupe Départementale FUTSAL U15F - U18F

Les Finales U15F et U18F FUTSAL ne se sont pas jouées en amont de la Finale SEN FUTSAL 2024/2025 du mois de juin, en raison des contraintes de calendrier. L'Équipe Technique Départementale contactera les équipes finalistes concernées afin de fixer l'organisation des rencontres.

### Groupes 2025/2026 des dernières divisions

Afin d'intégrer les engagements de dernière minute, la constitution des groupes des dernières divisions sera soumise à la validation du Comité Directeur lors de la réunion du 05/09/2025 et diffusée le 10/09/2025.

## **7. Divers**

**Ludovic VANTYGHM** : informe le Bureau que le prolongement via un CDD de l'activité de l'alternant juridique du District 2024/2025 (au-delà d'un mois déjà acté) est actuellement à l'étude.

**Jean-François DIDIER** : informe de ses absences du mois de septembre.

**Gérard VIVES** : rappelle que les diverses demandes des commissions (restauration, récompenses, etc...) doivent être présentées le plus en amont possible, au risque de ne pouvoir être satisfaites.

**Cédric GUILLOSO** : évoque la situation très difficile vécue actuellement par le licencié d'un club.

Fin de la réunion : **21h00**.

Président de Séance : **Philippe COLLOT**.

Secrétaire de Séance : **Jean-François DIDIER**.



# Commission Départementale d'Appel Disciplinaire

## **INFORMATIONS**

**PROCÈS VERBAL du lundi 08 septembre 2025**

**Le Procès-Verbal du dossier ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS**

Match 28938615  
FC Bussy – Montereau  
U18 D1 du 10.11.2024



# Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage

## PROCÈS VERBAL du jeudi 11 septembre 2025

### Commission restreinte

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

#### Mutés supplémentaires au titre de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage de la F.F.F.

##### Courriers des clubs

##### UNION SPORTIVE AVONNAISE (553497)

La Commission,

Pris connaissance du mail de UNION SPORTIVE AVONNAISE aux termes duquel ce dernier club demande à bénéficier de mutations supplémentaires au titre de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage, Vu les dispositions de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage selon lesquelles :

*« Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 joueurs supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». [...] »*,

Considérant que l'UNION SPORTIVE AVONNAISE a compté 2 arbitres supplémentaires non licenciés joueurs, pour la saison 2023-2024 et la saison 2024-2025 par rapport à son obligation, et que le club est le club formateur

Par ces motifs,

**Dit que de UNION SPORTIVE AVONNAISE peut bénéficier de 2 mutations supplémentaires pour la saison 2025-2026 au titre de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage,**

Le club indique qu'il souhaite affecter ces mutés supplémentaires à son équipe **U16 D1**.

##### PONTAULT COMBAULT UMS (500589)

La Commission,

Pris connaissance du mail de PONTAULT COMBAULT UMS aux termes duquel ce dernier club demande à bénéficier de mutations supplémentaires au titre de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage, Vu les dispositions de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage selon lesquelles :

*« Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles,*

*y compris nationales. Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 joueurs supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». [...] »,*

Considérant que PONTAULT COMBAULT UMS\_a compté 1 arbitre supplémentaire non licencié joueur pour la saison 2023-2024 et la saison 2024-2025 par rapport à son obligation, et que le club est son club formateur

Par ces motifs,

**Dit que de PONTAULT COMBAULT UMS peut bénéficier de 1 mutation supplémentaire pour la saison 2025-2026 au titre de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage,**

Le club indique qu'il souhaite affecter ce muté supplémentaire à son équipe **U15 D1**.

#### **VAL DE FRANCE FOOTBALL ACADEMY 77 (549941)**

La Commission,

Pris connaissance du mail de VAL DE FRANCE aux termes duquel ce dernier club demande à bénéficier de mutations supplémentaires au titre de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage,

Vu les dispositions de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage selon lesquelles :

*« Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 joueurs supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». [...] »,*

Considérant que VAL DE FRANCE a compté 1 arbitre supplémentaire non licencié joueur pour la saison 2024-2025 par rapport à son obligation, et que le club est son club formateur

Les candidats à l'arbitrage formés au cours de la saison 2024-2025, s'ils couvrent le club au titre du Statut de l'Arbitrage, ne rentrent pas, au cours de la même saison, dans le contingent de l'arbitre supplémentaire tel que prévu à l'article 45 susvisé,

**Dit que VAL DE FRANCE ne peut bénéficier de mutation supplémentaire pour la saison 2025-2026 au titre de l'article 45 du Statut de l'Arbitrage,**



# CALENDRIER FORMATIONS 2025·2026



FORMATIONS	DATES	LIEU	Nombre de pré-inscrit	Places restantes
<b>CFI SENIORS</b>	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 07/10/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 04/11/25	MONTRY	2	19
<b>CFI U14/U19</b>	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 10/10/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 07/11/25	MONTRY	13	8
<b>CFI U6-U9</b>  Formation réservée aux mineurs (16 ans révolu Licence U17)	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 20/10/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 20/12/25	MONTRY	0	21
<b>CFI U6-U9</b>  Formation réservée aux mineurs (16 ans révolu Licence U17)	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 29/10/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 20/12/25	LE MEE S/SEINE	0	21
<b>CFI U10-U13</b>  Formation réservée aux mineurs (14 ans révolu Licence U15)	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 30/10/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 22/12/25	LE MEE S/SEINE	1	20
<b>CFI initiation Gardien de But</b>	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 03/11/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 04/11/25	LE MEE S/SEINE	2	19
<b>CFI U6/U9</b>	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 06/11/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 04/12/25	LE MEE/SEINE	7	14

CFI U10/U13	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 07/11/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 05/12/25	LESIGNY	12	9
CFI U10/U13	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 10/11/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 15/12/25	MONTRY	6	15
CFI U6/U9	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 11/11/25 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 08/12/25	MONTRY	7	14

## Notes

**FORMATIONS OUVERTES D'OCTOBRE à DECEMBRE 2025**



# Football d'Animation

## Rentrée du foot U8/U9

### SAMEDI 20/09/2025 - 13h45

Club recevant	MEAUX		BRIE FC		DAMMARTIN	
	MEAUX	4	BRIE FC	5	DAMMARTIN	8
	MONTHYON	2	MEAUX	3	OTHIS	4
	COURTRY FOOTBALL	2	VILLENNOY	3	ST PATHUS	4
	CLAYE	2	MOUSSY	1		
		<b>10</b>		<b>12</b>		<b>16</b>

Club recevant	ST SOUPPLETS		MITRY MORY		VILLEPARISIS	
	ST SOUPPLETS	6	MITRY MORY	4	VILLEPARISIS	4
	NANTEUIL	3	VAL DE France	4	VAL DE France	4
	ST MARD	2	BREUILLOISE	4	CS COURTRY	4
	TRILPORT	2				
		<b>13</b>		<b>12</b>		<b>12</b>

Club recevant	CHELLES		FERRIERES		QUINCY	
	CHELLES	4	FERRIERES	5	QUINCY	6
	LAGNY	5	JOUARRE	4	POMMEUSE	5
	PLAINE DE France	2	COULOMMIERS	4	REBAIS	2
	BUSSY	2	TORCY	2		
	MAGNY	2				
		<b>15</b>		<b>15</b>		<b>13</b>

Club recevant	VAIRES		JOUY YVRON		MORMANT	
	VAIRES	5	JOUY YVRON	2	MORMANT	4
	CRECY	2	BRIE EST	1	PROVINS	6
	ANNET	1	GRETZ TOURNAN	5	BOMBON	1
	COSMO	2	LONGUEVILLE	2	VERNEUIL L'ETANG	1
		<b>10</b>		<b>10</b>		<b>12</b>

Club recevant	NANGIS		OZOIR LA FERRIERE		ALLIANCE 77	
	NANGIS	3	OZOIR LA FERRIERE	4	ALLIANCE 77	3
	GUIGNES	4	LE MEE SUR SEINE	4	ROISSY EN BRIE	5
	VILLIERS ST GEORGES	1	SERVON	2	VAUX LA ROCHETTE	2
	VAL DE L'YERRES	3				
		<b>11</b>		<b>10</b>		<b>10</b>

Club recevant	OLYMPIQUE DU LOING		GATINAIS		MARLES	
	OLYMPIQUE DU LOING	6	AMICALE BOGAGE	1	MARLES	3
	MELUN	6	MONTEREAU	4	FONTENAY TRESIGNY	2
			GATINAIS	3	CESSON	4
			MAROLLES	2	NANDY	3
		<b>12</b>		<b>10</b>		<b>12</b>

Club recevant	LIEUSAIN		COMBS LA VILLE		PAYS BIERES	
	LIEUSAIN	4	COMBS LA VILLE	4	PAYS BIERES	3
MOISSY	6	DAMMARIE	4	USBPO	3	
				PONTHIERRY	4	
	<b>10</b>		<b>8</b>		<b>10</b>	

Club recevant	VARENNES		LE MEE SUR SEINE			
	VARENNES	4	LE MEE SUR SEINE	4		
GOUAIX	3	CHATELET EN BRIE	2			
EBNSP	3	AVON	3			
		CHEVRY	2			
		GRANDE PAROISSE	1			
	<b>10</b>		<b>12</b>		<b>0</b>	



# Football d'Animation

## Rentrée du foot U10/U11

### SAMEDI 13/09/2025 - 10h00

Club recevant	CHELLES		ST SOUPPLETS		VILLEPARISIS	
	CHELLES	2	ST SOUPPLETS	4	VILLEPARISIS	2
	DAMMARTIN	4	MEAUX	4	MAGNY	2
	POMMEUSE	2			VAIRES	2
					ST MARD	2
		<b>8</b>		<b>8</b>		<b>8</b>

Club recevant	MITRY MORY		VAL DE FRANCE		COULOMMIERS	
	MITRY MORY	2	VAL DE FRANCE	4	COULOMMIERS	4
	BUSSY	3	CLAYE	2	VAL DE France	4
	CS COUNTRY	1	BREUILLOISE	2		
		<b>6</b>		<b>8</b>		<b>8</b>

Club recevant	TRILPORT		JOUARRE		JOUY YVRON	
	TRILPORT	2	JOUARRE	2	JOUY YVRON	1
	OTHIS	1	REBAIS	1	GOUAIX	1
	MONTHYON	1	CONGISSOIS	1	CHATELET EN BRIE	2
	NANTEUIL	1				
	ANNET	1				
		<b>6</b>		<b>4</b>		<b>4</b>

Club recevant	CHEVRY		LE MEE		VERNEUIL L'ETANG	
	CHEVRY	1	LE MEE	3	VERNEUIL L'ETANG	1
	BOMBON	1	GRETZ TOURNAN U11	3	VILLIERS ST GEORGES	1
	COMBS LA VILLE U11	2			SERVON	2
	LESIGNY	1				
		<b>5</b>		<b>6</b>		<b>4</b>

Club recevant	GUIGNES		MORET VENEUX		GRETZ TOURNAN	
	GUIGNES U11	2	MORET VENEUX	3	GRETZ TOURNAN U10	2
	DAMMARIE	2	LE MEE	3	GUIGNES U10	1
					COMBS LA VILLE U10	1
		<b>4</b>		<b>6</b>		<b>4</b>

Club recevant	PAYS BIERES		VARENNES		NANGIS	
	PAYS BIERES	2	VARENNES U10	2	NANGIS	1
	MAROLLES	2	AMICALE BOCAGE	1	VARENNES U11	2
			LA FORET	1	LONGUEVILLE	2
		<b>4</b>		<b>4</b>		<b>5</b>

Club recevant	PAYS CRECOIS					
	PAYS CRECOIS	3				
	FERRIERES	3				
		<b>6</b>		<b>0</b>		<b>0</b>



# BRASSAGE U10 EXCELLENCE

## SAISON 2025/2026



### SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F	POULE G
BRIE FC	AS CHELLES	CS CLAYE	COULOMMIERS B FOOT	US QUINCY FC	US TRILPORT	ST THIBAULT FC
CS MEAUX	COURTRY FOOTBALL	US VAIRES 77	VAL DE France	FC JOUARRE	VAL D'EUROPE FC	USM VILLEPARISIS
CS DAMMARTIN	TORCY PVM	MITRY MORY CG	CRECY FC	US LAGNY	AS CHAMPS*	US LOGNES
POULE H	POULE I	POULE J	POULE K	POULE L	POULE M	
MOISSY	FC MORMANT	ASA MONTEREAU	FC DAMMARIE	OZOIR FC	VLP- LA ROCHETTE	
CPS PROVINS	FC NANDY	LE MEE SF	FONTAINEBLEAU	ROISSY US	US PONTIERRY	
SC BRIARD	UMS PONTAULT	MORET VENEUX	CESSON VSD	GRETZ TOURNAN	FC MELUN	

### SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F	POULE G
ROISSY US	OZOIR FC	TORCY PVM	CPS PROVINS	ST THIBAULT FC	GRETZ TOURNAN	US LAGNY
CS MEAUX	CS DAMMARTIN	FC DAMMARIE	COULOMMIERS B FOOT	FC JOUARRE	US VAIRES 77	FC MELUN
ASA MONTEREAU	US LOGNES	BRIE FC	US QUINCY FC	FC MORMANT	CESSON VSD	COURTRY FOOTBALL
POULE H	POULE I	POULE J	POULE K	POULE L	POULE M	
SC BRIARD	VAL DE France	FONTAINEBLEAU	UMS PONTAULT	CRECY FC	FC NANDY	
CS CLAYE	MOISSY	AS CHAMPS*	MITRY MORY CG	LE MEE SF	VAL D'EUROPE FC	
AS CHELLES	US TRILPORT	US PONTIERRY	VLP- LA ROCHETTE	USM VILLEPARISIS	MORET VENEUX	

**\*En attente de la réception des engagements**

Les clubs non labélisés qui ont transmis une demande d'intégration aux Criteriums Excellence n'apparaissent pas dans les brassages.  
Les demandes seront examinées ultérieurement par la Commission Football Animation ultérieurement.



# BRASSAGE U11 EXCELLENCE

## SAISON 2025/2026



**SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025**

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F
BRIE FC	AS CHELLES	CS CLAYE	COULOMMIERS B FOOT	US TRILPORT	ST THIBAULT FC
CS MEAUX	COURTRY FOOTBALL	US VAIRES 77	VAL DE France	VAL D'EUROPE FC	USM VILLEPARISIS
CS DAMMARTIN	TORCY PVM	MITRY MORY CG	CRECY FC	AS CHAMPS*	US LOGNES
			FC JOUARRE		US LAGNY
POULE G	POULE H	POULE I	POULE J	POULE K	POULE L
MOISSY	FC MORMANT	ASA MONTEREAU	FC DAMMARIE	OZOIR FC	VLP- LA ROCHETTE
CPS PROVINS	FC NANDY	LE MEE SF	FONTAINEBLEAU	ROISSY US	ES NANGIS
SC BRIARD	UMS PONTAULT	MORET VENEUX	CESSON VSD	GRETZ TOURNAN	FC MELUN

**SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025**

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F
ROISSY US	OZOIR FC	TORCY PVM	CPS PROVINS	ST THIBAULT FC	GRETZ TOURNAN
CS MEAUX	CS DAMMARTIN	FC DAMMARIE	COULOMMIERS B FOOT	FC JOUARRE	US VAIRES 77
ASA MONTEREAU	US LOGNES	BRIE FC	ES NANGIS	FC MORMANT	CESSON VSD
POULE G	POULE H	POULE I	POULE J	POULE K	POULE L
US LAGNY	SC BRIARD	VAL DE France	UMS PONTAULT	CRECY FC	FC NANDY
FC MELUN	CS CLAYE	MOISSY	MITRY MORY CG	LE MEE SF	VAL D'EUROPE FC
COURTRY FOOTBALL	AS CHELLES	US TRILPORT	VLP- LA ROCHETTE	USM VILLEPARISIS	MORET VENEUX
FONTAINEBLEAU		AS CHAMPS*			

**\*En attente de la réception des engagements**

Les clubs non labélisés qui ont transmis une demande d'intégration aux Criteriums Excellence n'apparaissent pas dans les brassages.  
Les demandes seront examinées ultérieurement par la Commission Football Animation.



## BRASSAGE U12 EXCELLENCE SAISON 2025/2026



### SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F
CS DAMMARTIN	AS CHELLES	CS CLAYE	COULOMMIERS B FOOT	US LAGNY	US TRILPORT
CS MEAUX	COURTRY FOOTBALL	US VAIRES 77	VAL DE France	FC JOUARRE	VAL D'EUROPE FC
GRETZ TOURNAN	TORCY PVM	MITRY MORY CG	CRECY FC	US QUINCY V	AS CHAMPS*
POULE G	POULE H	POULE I	POULE J	POULE K	POULE L
ST THIBAUT FC	MOISSY	FC MORMANT	ASA MONTEREAU	OZOIR FC	VLP- LA ROCHETTE
USM VILLEPARISIS	CPS PROVINS	FC NANDY	LE MEE SF	US PONTIERRY	ES NANGIS
US LOGNES	SC BRIARD	UMS PONTAULT	FONTAINEBLEAU	ROISSY US	FC MELUN

### SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E	POULE F
ROISSY US	OZOIR FC	TORCY PVM	CPS PROVINS	ST THIBAUT FC	GRETZ TOURNAN
CS MEAUX	CS DAMMARTIN	AS CHAMPS*	COULOMMIERS B FOOT	FC JOUARRE	US VAIRES 77
ASA MONTEREAU	US LOGNES	US PONTIERRY	ES NANGIS	FC MORMANT	US QUINCY V
POULE G	POULE H	POULE I	POULE J	POULE K	POULE L
US LAGNY	SC BRIARD	VAL DE France	UMS PONTAULT	CRECY FC	FC NANDY
FC MELUN	CS CLAYE	MOISSY	MITRY MORY CG	LE MEE SF	VAL D'EUROPE FC
COURTRY FOOTBALL	AS CHELLES	US TRILPORT	VLP- LA ROCHETTE	USM VILLEPARISIS	FONTAINEBLEAU

**\*En attente de la réception des engagements**

Les clubs non labélisés qui ont transmis une demande d'intégration aux Criteriums Excellence n'apparaissent pas dans les brassages.  
Les demandes seront examinées ultérieurement par la Commission Football Animation.